



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59700>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-59700**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix Marseille Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Gestion et fourniture d'abonnements périodiques pour les services de la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Description : Pour les besoins de ses services, la Métropole Aix-Marseille-Provence commande des abonnements imprimés, couplés imprimés et électroniques, ainsi que des abonnements à des plateformes de services numériques, permettant ainsi de fournir des sources d'informations diversifiées et de la documentation professionnelle à l'ensemble de ses agents et ce , sur l'ensemble de son territoire

Identifiant de la procédure : d3464712-3e7e-40b0-96c1-b4a557dec523

Avis précédent : 598898-2023

Identifiant interne : Z240081F00

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79980000 Services d'abonnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix-Marseille-Provence 58, boulevard Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 177,266.63 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Gestion et fourniture d'abonnements périodiques pour les services de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Description : Pour les besoins de ses services, la Métropole Aix-Marseille-Provence commande des abonnements imprimés, couplés imprimés et électroniques, ainsi que des abonnements à des plateformes de services numériques, permettant ainsi de fournir des sources d'informations diversifiées et de la documentation professionnelle à l'ensemble de ses agents et ce, sur l'ensemble du territoire

Identifiant interne : Z240081F00

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79980000 Services d'abonnement

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 13/05/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 177,266.63 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Montant mini /an: 25 000euros HT/ maxi: 250 000 euros HT Soit mini:100 000 euros HT/maxi 1 000 000 euros HT toutes reconductions comprises Le marché a été signé par le représentant du pouvoir adjudicateur le 06 mai 2024. Les pièces constitutives du marché sont consultables à la Direction de la Commande publique après prise de rendez-vous préalable dans le respect des dispositions des articles L-2132-1 et R-2183-5 du Code de la Commande Publique. Le montant du marché indiqué du présent avis constitue un montant estimatif non contractuel issu du DQE. Le montant final du marché sera la résultante de l'application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées dans la limite des seuils minimum et maximum fixés au marché. Le montant du marché indiqué du présent avis constitue un montant estimatif non contractuel issu du DQE. Le montant final du marché sera la résultante de l'application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées dans la limite des seuils minimum et maximum fixés au marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La transition vers une économie circulaire

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique: Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous critères pondérés indiqués ci-dessus: Sous-critère A : Organisation mise en place par le prestataire pour la gestion des abonnements pendant la durée de l'accord-cadre : 60 % Sous-critère B : Fonctionnalités proposées par la plateforme mise à disposition pour l'exécution de l'accord-cadre : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en HT. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale: Performance en matière de gestion des déchets papier Le critère sera apprécié au regard du mémoire technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de

justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

L'utilisation du système d'acquisition dynamique est abandonnée

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 250,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 EUR

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 162,093.44 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EBSCO INFORMATION SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : EBSCO INFORMATION SERVICES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z240081F00

Titre : Gestion et fourniture d'abonnements périodiques pour les services de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 09/04/2024

Date de conclusion du marché : 13/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0003

Nom officiel : EBSCO INFORMATION SERVICES

Numéro d'enregistrement : 44853123600033

Adresse postale : Immeuble le Pélican 3, avenue Jeanne Garnerin

Ville : Wissous Cedex

Code postal : 91321

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@ebSCO.com

Téléphone : 0140964700

Adresse internet : <https://www.ebSCO.com/fr-fr>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31, rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix Marseille Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Département : 13

Adresse postale : 58, boulevard Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0442111647

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6e6267ca-db15-47c8-a7e6-550bd866634e - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/05/2024 à 14:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2024